

# AKADEMOS

Numéro 37 - 2019

L'assemblée générale extraordinaire de mai 2018 a décidé qu'en 2019 un premier numéro de la revue Akademos serait publié sur le site internet de la Conférence Nationale des Académies.

## LAMARTINE EN POLITIQUE

### Un poète égaré ou l'échec d'un homme d'État

par Jean-Amédée LATHOUD

Avocat général honoraire à la Cour de Cassation

Membre des académies de Mâcon, Versailles et de Savoie.

Si certains de ses poèmes, peu lus aujourd'hui, restent célèbres, Lamartine est un écrivain bien décrié « Une cigogne larmoyante » écrivait Lautréamont, un «Tino Rossi du Romantisme » déplore Henri Guillemin, « une sorte d'Elvis Presley qui avait la capacité par son lyrisme de faire craquer les gonzesses » (Houellebecq ). L'homme politique fluctuant n'est pas pris au sérieux : modéré et légitimiste à la Restauration, le député de Saône et Loire évolua vers le progressisme, avant d'être un républicain militant et de sombrer sous Napoléon III.

Pourtant acteur essentiel de la Révolution de février 1848, Lamartine fut celui qui proclama la II<sup>e</sup> République. Le chef du Gouvernement Provisoire, confronté à des très graves difficultés

économiques et sociales, fut à l'origine de réformes considérables. Il proclama, dans l'agitation du Printemps des Peuples, la paix en Europe.

Soucieux de promouvoir la Fraternité (introduite alors dans la devise de la République) Lamartine au pouvoir trois mois ne rassura pas les possédants, ni les masses rurales et ne fut pas soutenu par les militants de gauche. Après les sanglantes Journées de Juin, il échoua à l'élection présidentielle de décembre, avant de disparaître sous le Second Empire.

Aujourd'hui encore nos interrogations sur les valeurs de la République, l'importance de la question sociale, la maîtrise des finances publiques et du nécessaire maintien pacifique de l'ordre public invitent à nous souvenir de ce que nous devons à Lamartine.

Nous examinerons son parcours vers le pouvoir, son œuvre politique locale et Nationale. Nous conclurons enfin en nous interrogeant sur les raisons de son échec et sur l'oubli de la postérité.

### **Un jeune aristocrate de la Restauration**

Né en 1790 à Mâcon, d'une famille de petite noblesse attachée à la monarchie, Alphonse de Lamartine suit ses études secondaires au collège de Belley de 1803 à 1808. En 1812, son père le fait nommer Maire de Milly, par son ami le préfet de Saône et Loire, ce qui, à 22 ans, le fait échapper à la conscription napoléonienne. Pendant les Cent jours il s'engage dans les Gardes du corps du Roi Louis XVIII avant de s'enfuir quelques temps en Suisse. Il démissionne de l'armée lors de la Restauration. Gentleman campagnard du Mâconnais, il vit de sa fortune à Paris et dans ses propriétés familiales de Milly, Saint Point et Monceau.

Il va connaître un succès littéraire immense lors de la publication des " Méditations poétiques (1820), les nouvelles méditations (1823), les harmonies poétiques et religieuses (1830) ", suivies de "Jocelyn " (1836). A trente neuf ans élu à l'Académie française, il atteint la gloire de « l'immortalité ».

Légitimiste, défenseur de la Charte, il écrit une ode très conventionnelle sur " La naissance du duc de Bordeaux " (1820) et un " Chant du sacre en l'honneur de Charles X " en 1825.

Il entreprend plusieurs voyages à l'étranger : il est attaché d'ambassade quelques mois à Naples en 1820, puis de 1825 à 1828 premier secrétaire à l'ambassade de France à Florence. Il effectue en 1832-1833 un voyage en Orient, de la Palestine au Liban, et revient par la Turquie.

### **L'entrée en politique après la Révolution de Juillet 1830**

Après les Journées de juillet, Alphonse de Lamartine donne sa démission de la diplomatie. Totalement libre, il va se consacrer à la politique :

1830, c'est la renaissance de la liberté, la fin de l'absolutisme avec un roi des Français qui accepte le parlementarisme. C'est aussi l'irruption du peuple, « ce personnage nouveau et imprévu » (Leroux) célébré par les Romantiques qui s'en font les porte-parole.

En juillet 1831, Lamartine s'était présenté pour la première fois à la députation dans le Nord à Bergues dans les Flandres. Il est localement soutenu par son beau frère le Baron Coppens notable à Hondschoote. Dans cette élection au suffrage censitaire il est battu, mais pendant la campagne électorale il avait publié un texte important, "La réponse à Némésis". Ce texte en vers est une réplique à l'hebdomadaire local « le Némésis » qui lui reprochait d'avilir sa muse, par ambition politique et de solliciter les voix des libéraux, lui, le légitimiste chrétien. Le poète répond qu'il a le droit d'oublier son art quand la patrie est en danger et de s'engager au nom de sa foi religieuse et de son idéal de liberté.

La même année 1831 il publiait à Paris " De la politique rationnelle". Dans cet ouvrage Lamartine invite le lecteur à ne pas se désoler du passé mais à analyser lucidement les transformations sociales en cours, fondées sur les principes de liberté et d'égalité, la vérité évangélique. Selon le poète la charité et la liberté doivent inspirer la marche en avant de l'humanité, l'éternelle lutte sociale, la marche progressive des idées et des choses.

Il expose que la France « a besoin d'un homme complet dans l'intelligence et la vertu, résumé sublime et vivant du siècle, fort de la force de sa conviction et de celle de son époque, un Bonaparte de la parole, ayant l'instinct de la vie sociale et l'éclair de la tribune, palpitant de la foi dans l'avenir, un Christophe Colomb de la liberté, capable d'entrevoir l'autre monde politique, de nous conduire par la persuasion de son éloquence et de la domination de son génie » ...Auto portrait ?

Il propose un gouvernement représentatif ouvert à la discussion et la recherche du consentement commun (« qu'on le nomme président ou roi, peu importe »...); il refuse le pouvoir aristocratique héréditaire. Il défend la liberté de la presse, un enseignement libre, répandu et gratuit. Il est partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'élection proportionnelle et universelle, d'une réforme de la législation criminelle fondée sur la réinsertion et l'abolition de la peine de mort. Il veut un Etat qui administre sans les excès de l'administration centralisée.

### **Un député évoluant du soutien à la monarchie de juillet à l'opposition de gauche**

En 1833, Lamartine se présente une seconde fois à la députation dans le Nord à Bergues à proximité de Dunkerque : il est élu ; il sera réélu en Flandres une seconde fois en 1834. A la Chambre jusqu'en 1837 le député légitimiste évolue vers un soutien critique au gouvernement de Louis-Philippe, revendiquant d'être au dessus des partis. Il intervient à la tribune sur la question d'Orient et en faveur de l'enseignement secondaire ; il réclame des enquêtes permanentes sur les maladies industrielles (1834), il plaide pour la liberté de la presse et la suppression de l'esclavage (1835), l'abolition de la peine de mort (1836).

Lamartine , philanthrope et chrétien, souhaite un vaste système de charité sociale. Il n'est pas partisan de l'intervention de l'Etat dans l'économie mais s'inquiète en 1835 à la tribune du « sort des classes laborieuses, de ces masses de prolétaires si souvent foulées sous nos lois aveugles ». En désaccord avec le socialisme de Fourier, les Saint-Simoniens et le collectivisme des communistes, il plaide pour que les travailleurs de l'industrie en cas de chômage obtiennent au moins une indemnité de subsistance.

Agitant le spectre de l'émeute et de la révolte sociale, il espère convaincre la majorité conservatrice et « Louis - Philipparde » qu'il est de l'intérêt même de la société de faire preuve

d'humanité en faisant reculer la misère et les souffrances du prolétariat. « La question des prolétaires est celle qui fera explosion dans la société actuelle, si les gouvernements se refusent à la sonder et à la résoudre. »

Aux élections législatives de 1837, Lamartine élu à l'unanimité à Bergues opte néanmoins pour la circonscription de Mâcon. Il sera ensuite confortablement réélu au suffrage censitaire dans sa ville natale en 1839, 1842 et 1846.

Partisan de réformes, Lamartine en 1838 exprime avec éloquence à la tribune parlementaire son hostilité au principe des concessions des lignes de chemin de fer accordées aux sociétés privées : dans plusieurs discours jusqu'en 1845, il plaidera pour les nationalisations. Dès 1839, il s'oppose avec vigueur au chef de la majorité gouvernementale Adolphe Thiers. Il s'exprime encore sur la question d'Orient. Dans la perspective de la dislocation prévisible de l'empire ottoman il propose une répartition de protectorats entre les grandes puissances respectant les nationalités (1839 et 1840). Il propose des réformes ambitieuses sur l'enseignement secondaire. Il demande une nouvelle fois l'abolition de l'esclavage. (1840).

En 1841, en réponse au poète allemand Becker qui publie un nationaliste et guerrier " Rhin allemand ", Lamartine signe une " Marseillaise de la paix " pacifique où il célèbre le Rhin libre et paisible : que « les sept couleurs, arc en ciel de la paix, serpentent dans tes eaux » !

A la fin 1841, Lamartine, à la demande de plusieurs amis, croit pouvoir présenter sa candidature à la présidence de la Chambre. Erreur d'appréciation : lors du scrutin, le 28 décembre il est sévèrement battu (64 voix sur 309 votants). Seule la gauche modérée lui a accordé ses suffrages ; son parti est alors pris, et il se détache définitivement des conservateurs. Après avoir sommé sans succès les ministres au cours des années précédentes de ne pas gouverner par la peur et la répression, de ne pas s'arrêter à l'égoïsme des propriétaires mais de répondre aux besoins des masses, Lamartine en est venu à souhaiter un gouvernement démocratique. Il est maintenant clairement dans l'opposition.

Ses interventions ultérieures à la Chambre le positionnent à gauche. Il s'oppose violemment au ministère Soult- Guizot : « Ils se cramponnent immobiles et toujours tremblants à quoi que ce soit ! » (1842). Il prononce de grands discours sur le droit au travail (1844), contre les crédits pour les fortifications de Paris, inutiles sauf si le pouvoir se prépare à une guerre civile (1845). Il plaide, contre le catholicisme religion d'état, pour la liberté des cultes (1845). Le 10 juin 1846 il dénonce avec des mots sévères la dictature militaire en Algérie et accuse longuement l'armée qui extermine les populations rebelles, de crimes de guerre.

Dans ces discours engagés Lamartine manifeste un grand talent oratoire, faisant vibrer ses publics avec des illuminations lyriques, des improvisations inspirées, un romantisme démocratique. Son éloquence capte l'émotion des auditeurs et des lecteurs. Ses convictions progressistes sont en phase avec la montée dans l'opinion de l'opposition au régime de Louis - Philippe.

Sans illusions sur la Chambre, Lamartine qui a son domicile parisien 82 rue de l'Université ne se rend plus guère au palais Bourbon. Il mène activement la bataille de l'opinion dans la presse, à Paris et en province. En 1847 il interrompt son silence de la tribune par la publication d'un immense succès de librairie " L'histoire des Girondins " qui raconte avec souffle et talent la Révolution française. Son analyse historique n'est pas scientifique mais dans cette ardente épopée il distingue clairement les crimes condamnables de la Terreur du mouvement de 1789,

dont il veut ressusciter le feu sacré. Lamartine réhabilite les héros de la République et veut rassurer le peuple des campagnes et la bourgeoisie. Dans une « France qui s'ennuie » (1839) minée par la médiocrité et la corruption du régime, Lamartine exalte la grandeur de la France et de ses principes, il magnifie de grandes actions et de grands hommes. Cet ouvrage contient des récits enflammés des grands moments de la Révolution et des analyses pertinentes sur les personnalités qui s'affrontent.

Le 18 juillet 1847 Lamartine est le héros à Mâcon d'un grand banquet donné en son honneur. Dénonçant la corruption des élites et les spéculateurs il annonce dans son discours, en déchaînant l'enthousiasme, « la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris ». La presse nationale et son journal mâconnais " Le Bien public ", donnent une grande résonance à cette manifestation locale qui restera célèbre dans l'histoire sous le nom de « banquet des Girondins ». La popularité du poète engagé et de l'orateur est considérable dans le pays.

## **Un élu local mâconnais bien implanté**

Car depuis 1837, l'homme politique s'est fortement implanté dans sa circonscription de Mâcon. Élu député par un collège électoral d'environ 300 notables, l'ascendance aristocratique de Lamartine, sa notoriété à Paris, sa fortune rassurent « les possédants ». Progressivement il s'est ensuite détaché du régime et de sa politique égoïste pour adopter des opinions progressistes : il réussit à rassembler sur sa personne de larges secteurs de l'opinion publique locale, depuis les modérés jusqu'aux hommes du mouvement. Il a autour de lui en Mâconnais des agents électoraux actifs et fidèles qui constituent un véritable « parti Lamartine » : MM. Aubel, substitut du procureur du Roi, Febvre, conseiller de préfecture, Ronot avoué, Dubois, maire de Château, le docteur Fouillard, maire de Romanèche-Thorins, Claude Guigue propriétaire viticole à Nancelles, Pierre-Henry de Lacretelle châtelain à Cormatin, Elie Bruys notaire de Matour, le maire de Mâcon Charles Rolland, avocat et journaliste, et venant de la gauche après leur ralliement, le savant Mathieu et le juge de paix Duréault.

Son journal mâconnais " Le Bien public " diffuse localement son programme, ses idées, ses discours.

A la Chambre des députés, Lamartine intervient activement en faveur de sa circonscription : en 1835 il s'oppose au transfert de la préfecture à Chalon sur Saône ; en 1836 il plaide en faveur d'un régime douanier de libre échange en faveur de la viticulture ; en 1842 il obtint que le terminus de ligne de chemin de fer soit Mâcon et non Chalon ; en 1840 il fait voter un crédit de 150 000 f en faveur des sinistrés des inondations de la Saône ; en 1841 il obtient la transformation du collège municipal de Mâcon en collège royal. Après l'émeute des portefaix de Mâcon qui, le 9 septembre 1844 avaient violemment manifesté contre les négociants voulant porter atteinte à leur monopole, il intercède publiquement pour modérer la répression judiciaire.

Lamartine président du Conseil général de Saône et Loire depuis 1836 fait voter par sa majorité départementale des vœux et des crédits pour soutenir l'agriculture et la viticulture locale : développement des engrais et de l'outillage, du drainage, des défrichements, vœu pour le partage des communaux, organisation de comices agricoles, encouragements aux fermes modèles. Convaincu que le développement de l'instruction doit être une priorité démocratique, il favorise dans son département l'enseignement agricole, les écoles communales gratuites, la

rémunération des instituteurs par la collectivité, l'attribution de bourses, la création d'une école normale. L'assistance aux « classes pauvres souffrantes » s'exprime par une politique en faveur de l'accueil des enfants trouvés ou abandonnés (discours du 30 Août 1845), par des actions visant à l'extinction de la mendicité et l'assistance médicale gratuite en faveur des indigents.

Le Conseil général de Saône et Loire vote des crédits visant à l'amélioration des communications (routes, canaux et batellerie). Mais nous voilà en 1848 : Lamartine va rentrer dans l'Histoire de notre pays.

### **Trois mois au pouvoir...**

A Paris en février 1848, dans la confusion des journées révolutionnaires, c'est avec une grande intelligence des situations qu'il fait repousser par la Chambre des députés la Régence et va faire proclamer la République à l'Hôtel de Ville le 24 février. Il devient en fait le véritable chef d'un gouvernement provisoire improvisé, présidé par le vieux Dupont de l'Eure, qui siège sans désespérer sous la pression permanente de la rue et prend un certain nombre de décisions immédiates considérables:

Le 25 février, annonce d'élections nationales au suffrage universel ;

Le 27 février, promesse d'une politique sociale généreuse (création de la Commission du Luxembourg et des Ateliers Nationaux) ; abolition de la peine de mort en matière politique ;

Le 4 mars, proclamation de l'abolition de l'esclavage.

Face à l'agitation de la foule de Paris, Lamartine reçoit chaque jour des délégations de citoyens très disparates qui lui présentent leurs revendications ; il exerce un véritable ministère de la parole, décrivant les aspirations démocratiques et pacifiques du nouveau régime et repoussant les désordres. Il rassure « les gens de biens » inquiets pour leurs propriétés et les ouvriers remplis d'espérance. Proclamant avec lyrisme, la liberté, l'égalité et la fraternité, il réussit à éviter la guerre civile. Les clubs, les groupes de discussion avec des badauds et des militants se multiplient pour imaginer dans des discussions interminables un autre avenir possible: c'est « le printemps lyrique »...

Ministre des affaires étrangères prestigieux et prudent, il affirme dans une circulaire datée du 4 mars adressée à nos ambassadeurs, que la France révolutionnaire - contrairement à celle de 1792 - aura une politique de paix. La France ne fera la guerre à personne, soutiendra avec fraternité les mouvements d'émancipation démocratique des nationalités (comme en Italie ou en Allemagne). Elle annonce cependant sa non intervention si elle était sollicitée. La France ouvre ses frontières aux réfugiés politiques, notamment les Polonais, les Irlandais. Rappelons qu'en 1851, 6% de la population parisienne était d'origine étrangère (Allemands, Belges, Italiens et Savoyards.)

Sur le plan judiciaire on peut citer l'engagement d'Adolphe Crémieux ancien avocat au Conseil, ministre de la justice de février à juin 1848 et qui le redeviendra en 1871. C'est depuis un décret du gouvernement provisoire que toutes les décisions de justice commencent par la mention « au nom du peuple français ». Crémieux supprime le serment de fidélité des magistrats à la Couronne mais signe le décret du 17 avril 1848 selon lequel « l'inamovibilité de la magistrature

est incompatible avec le gouvernement républicain ». Une épuration -modérée il est vrai - frappe des magistrats de la Cour de Cassation et de la Cour des Comptes, des magistrats du parquet et des juges de paix. ( L'épuration que Crémieux dirigera une seconde fois en 1871 sera beaucoup plus brutale.) Une « Commission de réforme de l'organisation judiciaire» avait été mise en place par un décret du ministre Crémieux le 2 mars 1848. Elle rendra son rapport en juillet 1848 proposant - déjà- une diminution du nombre des cours d'appel, un seul tribunal départemental, la présence de jurés en correctionnelle et à la chambre des mises en accusation.

Les élections générales au suffrage universel masculin, du 23 avril 1848 sont un triomphe pour Lamartine élu à plus de 90% des suffrages dans dix départements. Il opte pour la Seine.

Rassurant pour la droite et progressiste pour la gauche, il est invité à prendre la direction du pouvoir et à diriger le pays. Mais Lamartine ne veut pas se séparer sur sa gauche de Ledru-Rollin, leader des démocrates socialistes. En désaccord avec la droite de l'Assemblée, il le fait élire à ses côtés à la Commission exécutive, dans un contexte de très grave crise économique, financière et sociale.

Certes le Gouvernement a déjà engagé de nombreuses réformes concernant la réduction du temps de travail ( La durée journalière est fixée à 10 heures), l'interdiction du marchandage de main-d'œuvre, le dialogue social avec la création des conseils de prud'hommes, la démocratisation de la Garde Nationale dont les chefs sont élus, mais il envisage encore de moderniser la fiscalité ( création d'un impôt progressif et d'un impôt sur les successions), le rachat par l'Etat ( c'est à dire la nationalisation) des assurances incendie et des chemins de fer, une vaste réforme de l'enseignement avec augmentation du traitement des instituteurs.

La commission exécutive se heurte progressivement à la majorité conservatrice des représentants de plus en plus réticente et se fracasse, (après avoir confié les pleins pouvoirs au général républicain Cavaignac, pacificateur de l'Algérie) sur l'échec des Ateliers nationaux et les terribles Journées de Juin au cours desquelles plus de 5000 parisiens, trouvent la mort sur les barricades, 1500 sont fusillés sans jugement, un millier condamnés à la prison ou à la déportation.. La République a fait tirer sur les ouvriers.....en attendant la Commune de Paris en 1871!

A l'automne 1848, à l'Assemblée Nationale, Lamartine vote la Constitution de la deuxième République caractérisée par une séparation des pouvoirs absolue entre une assemblée unique élue au suffrage universel et un président de la République élu lui aussi au suffrage universel. Lamartine ne mesure pas qu'en cas de conflit entre ces deux pouvoirs indépendants, faute de régulation, un coup d'Etat est inévitable. En décembre, il croit devoir se présenter à l'élection présidentielle au suffrage universel. Son échec est total: alors que Louis-Napoléon compte 5 434 000 voix, Lamartine ne recueille que 17 210 voix (0,23% des suffrages exprimés) : selon Victor Hugo, à l'Assemblée Nationale, un éclat de rire accompagnât la proclamation de ce résultat ! Dans " l'Education sentimentale ", l'homme du peuple de 1848 s'écrit:« Assez de lyre ! »

En Saône et Loire, abandonné par la droite et le centre gauche, rejeté par le mouvement démocrate - socialiste, Lamartine n'obtint que 2 % des suffrages exprimés (dix fois moins que Louis-Napoléon), 7,2 % en Mâconnais..... Réélu député difficilement en 1849, malgré son ralliement « à l'ordre et à la propriété », Lamartine solitaire, disparaît progressivement de la scène politique.

En décembre 1851 lors du coup d'état, présent à son château de Monceau il prétexte la maladie, pour refuser de se joindre à la petite troupe de militants républicains, venus de Saint Gengoux et de Cluny pour aller manifester à Mâcon.

Eugène Schneider le très puissant maître de forges du Creusot, futur président du Corps législatif et ministre de Napoléon III, est nommé à sa place à la présidence du Conseil général de Saône et Loire.

Sous le Second Empire, hostile au nouveau régime, ruiné, Lamartine se mure dans l'amertume et le silence avant de mourir aphasique le 28 février 1869.

### **L'échec politique de Lamartine et de l'éphémère Révolution de 1848**

Que reste t'il aujourd'hui de Lamartine, bien oublié des lycéens ? Une statue de Falguière à Mâcon, le nom d'une salle à l'Assemblée nationale, le discours pour le drapeau tricolore contre le drapeau rouge prononcé sur les marches de l'Hôtel de ville le 25 février 1848 ?

L'orateur romantique, « le prince des tribunes », le chef du gouvernement provisoire de « la République démocratique et sociale », qui a imposé avec panache de grandes réformes politiques a échoué au bout de quelques semaines en 1848. Pourquoi ? Henri Guillemin soutient que les « possédants » et les « gens de biens » ont cassé les reins à ce héros qui, selon eux, avait trahi sa classe... Cela n'est pas faux, mais est-ce suffisant ?

En effet, Lamartine, dont la notoriété en février est considérable à Paris et dans le pays est un homme seul. Il ne dispose pas dans le pays d'un parti de cadres ou de militants politiques susceptibles d'inspirer, de soutenir et d'expliquer son action dans les campagnes, de sélectionner des candidats aux scrutins locaux. Les Républicains pendant le Second Empire retiendront la leçon et sauront s'organiser en 1870.

Le Gouvernement révolutionnaire de la République, constitué d'hommes sans expérience ministérielle, a des méthodes de travail encore incertaines : échappant progressivement à la pression populaire permanente de ses débuts, il ne se réunit guère collectivement pour délibérer ; il est en principe présidé par un vieillard illustre, survivant du Directoire, Dupont de l'Eure; il n'a pas de secrétariat général, les cabinets ministériels sont embryonnaires . On comprend que les gouvernants aient décidé par décret du 8 mars 1848, le principe d'une Ecole Nationale <l'Administration...

Les hommes de 1848 n'ont pas de réponses appropriées aux très graves difficultés économiques, bancaires et financières que traverse le pays depuis les années 46-47.

Lamartine, poète inspiré mais sans aucune formation supérieure, bien mauvais gestionnaire de sa fortune personnelle, ne dispose pas de connaissances économiques suffisantes, lui permettant de comprendre et de faire face aux terribles enjeux de la crise et au mouvement social. Les puissances financières lui sont hostiles.

Lamartine et son gouvernement, sont confrontés aux multiples « journées » de violence qui agitent Paris et constituent une pression permanente sur leur politique (journées du 25 février, des 16 et 17 mars, du 16 avril, du 15 mai et de juin 1848...). Les techniques démocratiques du



maintien de l'ordre public dans la rue sont encore inconnues : Caussidière, ancien agitateur professionnel avec sa milice militante de "Montagnards", est un bien mauvais préfet de police de Paris. Certes Lamartine, sur ses deniers personnels, verse en secret des fonds aux leaders d'extrême gauche Blanqui et Barbès, en échange de leurs informations et de leur modération. Mais la réponse aux troubles urbains par le recours à une Garde Nationale peu sûre, à une Garde municipale mobile constituée de jeunes engagés prolétaires qui veulent en découdre ou à l'Armée qui a pacifié l'Algérie dans le sang, n'est pas appropriée...

La cécité institutionnelle de Lamartine lors du débat constitutionnel de l'automne 1848, désole. Le poète, l'orateur romantique, l'homme adulé de l'opinion qui avait bien perçu pendant un certain temps les attentes populaires et discerné les troubles desseins du prétendant impérial, n'était pas un juriste. La République le paiera cher en 1851...

Lamartine gloire littéraire, historien inspiré, orateur lyrique, démocrate généreux avait recueilli de 1833 à 1848 dans de multiples élections la majorité du suffrage censitaire des notables et des « gens de bien ». Mais avait-il perçu, pour la conquête et la gestion du pouvoir démocratique, les enjeux nouveaux du suffrage universel qu'il avait proclamé ? On peut s'interroger.....Hélas Louis-Napoléon, lui, avait compris le parti qu'il pouvait tirer du vote populaire ...

**« Dans ces jours de crise sociale, tout homme qui vit pleinement à deux tributs à payer : un à son temps, un à la postérité. »** Avertissement à La chute d'un ange

Lamartine restera silencieux après le coup d'état de 1852. Ruiné il acceptera même en 1867 une pension de Napoléon III pour vivre.

Acteur malheureux de « l'illusion lyrique » de 1848, sa mémoire reste-t-elle présente dans l'histoire politique de notre pays ? Après leur échec politique « Les vieilles barbes de 48 » furent longtemps discréditées. L'emphase oratoire passée de mode, le romantisme sentimental brisé par le coup d'état, l'idéalisme social sombrant dans les fusillades de juin, la réussite économique du second empire expliquent le silence après 1870 des Républicains sur leurs prédécesseurs de la gauche de gouvernement.

Néanmoins sous la III<sup>e</sup> république à la tribune de la Chambre Gambetta, Ferry, Jaurès, Briand, Barthou et Herriot seront des orateurs, héritiers du progressisme lyrique de Lamartine.

Après la seconde guerre mondiale les avocats maîtres de l'éloquence deviendront moins nombreux à la tribune de l'Assemblée nationale, remplacés au fil des années par les anciens élèves de l'Ecole Nationale d'Administration.

Le 23 février 1998 Laurent Fabius, président de l'Assemblée Nationale, ouvrant le colloque organisé au palais Bourbon pour le cent cinquantième de 1848, ne fera qu'une seule allusion au Lamartine ministre des affaires étrangères.

Le 14 janvier précédent le premier ministre, Lionel Jospin, répondant à une question orale sur les commémorations nationales de l'année, se limitait aux 150 ans de l'abolition de l'esclavage (à laquelle accusait-il, dans le tumulte, la droite avait été hostile). Il ne citait ni la II<sup>e</sup> République, ni Lamartine. (JO, Ass. Nat. 1998, Débats p.277)

Edgar Faure et Léopold Senghor s'étaient souvenus quelques années auparavant de ce qu'ils devaient à l'engagement politique du chef du gouvernement provisoire (Actes du colloque de Mâcon, mai 1969).

Mais c'est François Mitterrand qui, dans un bel article de l'Unité, écrit au lendemain d'un dimanche de Pentecôte à la roche de Solutré et republié dans " la paille et le grain " (1975), avouera sa profonde tendresse pour Lamartine, dont « certaines pages sont au premier rang des œuvres littéraires et politiques de son siècle ». A Mâcon le 12 octobre 1990 à l'occasion d'un colloque organisé pour le bicentenaire de la naissance de Lamartine, le président de la République célébra les mérites de l'homme politique qui désirait plus d'égalité et de justice entre les hommes, voulait changer le monde, son temps et les choses. Pour lui, si Lamartine avait évolué dans ses choix politiques, changé d'opinions, eu des revirements il n'avait jamais pris le parti des sceptiques et il avait su contribuer à la transformation de la société. Certes pour François Mitterrand l'illustre Mâconnais, qui venait d'un milieu conservateur, était « individualiste, comme chacun d'entre nous, mais il rêvait d'une organisation de la société qui limitât les excès de l'individualisme qui se reportait sur l'instinct de classe ». Il loua encore dans son discours celui qui avait pris des risques, salua sa souplesse d'esprit, sa faculté de conciliation, sa capacité de discerner des perspectives d'avenir. François Mitterrand, rappela à Mâcon ce soir là, à propos de Lamartine - et il savait de quoi il parlait - que « l'histoire est la rencontre d'un individu et d'un événement » ! Alors François Mitterrand, héritier de Lamartine ?

Christophe Barbier, dans « les derniers jours de Mitterrand » a fait le parallèle entre les deux hommes politiques, tous deux issus de milieux de province conservateurs, nés catholiques avant de finir mystiques, grands séducteurs et ambitieux. Mais pour lui « Rêver d'être Lamartine et choisir d'être Thiers, parce que Thiers « arriva » et que Lamartine "échoua ", c'est peut être le drame intime de François Mitterrand, l'amertume de son succès ».

Georges-Max Benamou dans son livre « Dites leur que Je ne suis pas le diable » (2016) consacre lui aussi un chapitre aux deux hommes, intitulé « Il faut venger Lamartine ! » Son jugement est différent. Pour lui Mitterrand, passé de la droite à la gauche, avait longuement médité les raisons de l'échec du poète - un naïf en politique - ses fautes de stratégie et d'alliance, son isolement. " Lamartine était son double de l'autre siècle qu'il avait vengé de l'humiliation républicaine de décembre 1848....les ennemis de Lamartine avaient été les siens aussi... il a réussi là où Lamartine a échoué ; conquis le peuple sans céder au populisme. Il avait déjoué la fatalité lamartinienne."



Portrait de Lamartine par Henri Decaisne - 1839 - Musée des ursulines Mâcon